
COOPÉRATION SCIENTIFIQUE AVEC L'ARGENTINE

ECOS

Le Comité ECOS-Sud, instrument du Ministère des Affaires étrangères et européennes et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la coopération scientifique et universitaire avec certains pays de l'Amérique hispanophone, lance l'**appel à projets 2015 avec l'Argentine**.

Le partenaire argentin du demandeur français est tenu de **déposer le même projet** auprès du MINCyT, qui émet le même appel à projets en Argentine (www.mincyt.gov.ar).

Cet appel à projets concerne la **recherche de base dans tous les champs disciplinaires**. Il doit s'agir d'une collaboration sur un **projet scientifique commun**. Les critères de sélection essentiels sont l'excellence du projet et des équipes, la formation de jeunes chercheurs et l'impact socio-économique. Les actions sont retenues pour une **durée de 3 ans**, non renouvelable.

Le programme fournit un appui pour :

- les missions dédiées au développement du projet pour chercheurs confirmés d'une durée comprise entre 14 et 31 jours (ECOS-Sud assure le coût du transport jusqu'en Argentine pour les Français et celui du séjour pour les Argentins),
- le coût du transport jusqu'en Argentine pour les doctorants et post-doctorants français se rendant en stage, ainsi que les frais de séjours pour des stages doctoraux ou post-doctoraux en France des jeunes Argentins n'excédant pas trois mois.

Les autres financements relèvent des établissements et des agences ayant cette vocation.

Le texte de l'appel à projets et le formulaire de candidature sont téléchargeables sur le site internet : <http://www.univ-paris13.fr/cofecub-ecos/>

Date limite établissement : **15 avril 2015**

Pour plus d'informations, veuillez contacter Sophie Beaubron, chargée de la Valorisation de la Recherche : sophie.beaubron@u-grenoble3.fr, poste 2 43 77, bureau A220.